

WinLifeFund 3a - Allegro

Données au 30.04.2017

Objectif de placement

WinLifeFund 3a - Allegro, avec ses parts moyennes d'actions et de placements en monnaies étrangères, s'adresse à des investisseurs qui visent un horizon de placement de 5 ans au minimum et souhaitent, pour leur prévoyance liée, une gestion professionnelle de leurs titres.

Caractéristiques du portefeuille

Gestion de fortune par:	AXA Vie SA
Date de lancement:	30.09.2003
Part en actions:	30% - 40%
Part en monnaies étrangères:	max. 30 %
Publication du cours:	www.axa-winterthur.ch

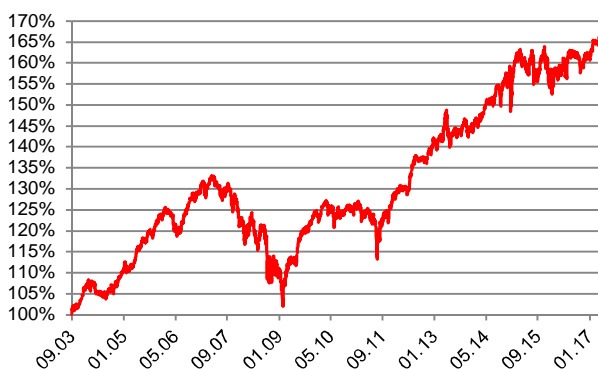
Politique de placement

WinLifeFund 3a - Allegro est soumis aux prescriptions de placement prévues par l'OPP 3. Tous les capitaux sont investis dans des fonds du marché monétaire, des fonds en obligations et des fonds en actions. La monnaie de référence est le CHF. La part d'actions peut varier entre 30% - 40% . La proportion minimale de CHF s'élève à 70%.

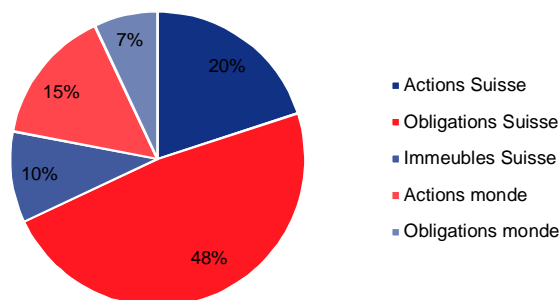
Performance et volatilité

Performance dernier mois	0.55%
Performance trimestre en cours	1.00%
Performance années en cours	3.53%
Performance 12 derniers mois	5.00%
Performance depuis le 30.09.2003, annualisée	3.82%
Volatilité (depuis le 30.09.2003), annualisée	6.72%

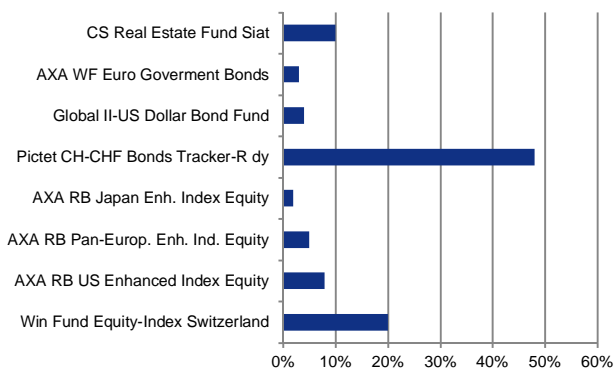
Performance chiffrée depuis le lancement (CHF)



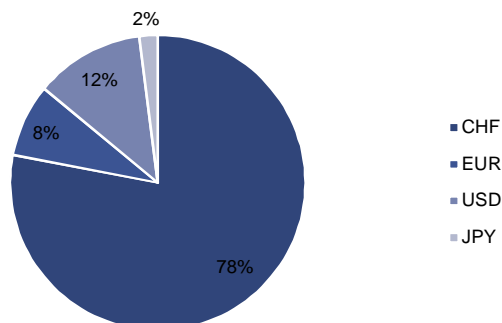
Répartition par classes d'actifs



La structure actuelle du portefeuille



Répartition par monnaie



Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre purement informatif. Bien qu'AXA Winterthur ait apporté un soin tout particulier à vérifier l'exactitude de ces informations, elle ne saurait en garantir la véracité ni l'exhaustivité. Toute participation aux marchés financiers comporte aussi certains risques, et la performance historique n'est pas un indicateur de l'évolution future. AXA Winterthur ne répond ni des pertes, ni des dommages résultant de ces informations ou de l'évolution des marchés financiers. Le présent document ne constitue ni une offre, ni une invitation à acquérir des titres ou des instruments de placement ou à procéder à quelque autre transaction. Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être adaptés à certains groupes d'investisseurs, ou leur acquisition peut leur être proscrite.

La structure du portefeuille correspond à l'évolution standard. Le portefeuille effectif peut s'en écarter à l'intérieur des fourchettes définies.